

LE COURRIER DES LECTEURS

Vos réactions, votre opinion nous intéressent. Ecrivez via www.tdg.ch ou courrier@tdg.ch, ou à Dialogue, Tribune de Genève, case postale 5115, 1211 Genève 11

Traitements psychiatriques et drames de la violence

Lausanne, 15 novembre 2007 – Suite à votre article «Elle avait empoisonné son père et sa mère», paru le 2 octobre, et à des événements plus récents, nous souhaitons pouvoir nous exprimer. Cet acte criminel suscite bien entendu de la révolte et bouleverse. Il est inquiétant de constater que l'état de cette femme s'est aggravé au point de tuer son père et sa mère, malgré de multiples séjours en psychiatrie. Lorsque de tels actes se produisent, on invoque souvent comme raison une enfance malheureuse ou que l'auteur avait été victime de violence, qu'il était dépressif, etc. On ne nie pas le fait que de tels incidents ont pu se passer. Mais qu'en est-il des effets des traitements psychiatriques administrés? Ne devraient-ils pas être remis en question? Qu'en est-il aussi de la responsabilité de l'hôpital dans toute cette affaire? Des actes insensés sont de plus en plus fréquents et l'on constate qu'avant d'agir, l'auteur du crime avait eu une expérience psychiatrique. En août 2007 à Montmolin (NE), un ex-officier de l'armée tue sa femme et tente le suicide. L'auteur avait séjourné dans un hôpital psychiatrique.

Et tout récemment, sous l'influence d'antidépresseurs, un jeune a tué 8 de ses camarades et en a blessé 12 dans une école en Finlande. Les médicaments psychiatriques peuvent avoir de nombreux effets indésirables, parfois dangereux: anxiété, agitation, hallucinations, troubles, suicide, violence et mort, etc. Depuis l'an 2000, pas moins de 119 mises en garde ont été émises sur le plan international contre ces substances, dont 94 par des agences gouvernementales. Nos autorités devraient enquêter de manière approfondie sur les effets des traitements psychiatriques administrés. Trop de vies ont été brisées. Il est grand temps d'agir.

Luisella Sana Commission des Citoyens pour les droits de l' Homme